



Semaine du créole dans l'académie Guadeloupe
Du 23 au 27 mars 2026



RÉGION ACADEMIQUE
GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité

CONCOURS D'AFFICHES

La mer en Guadeloupe : Circulations, mémoires et créations, entre héritages du passé et enjeux contemporains.



Simenn Kréyòl adan lakadémi Gwadloup
23 pou 27 maws 2026



OPLI BÈL ZAFICH

Lanmè Gwadloup : Chimen, mémwa é kréyasyon, ant léritaj a yè é omildéfi a jòdi é dèmen.

Règlement du concours

Article 1 – Objet du concours

Dans le cadre de la semaine académique du créole, un concours de réalisation d'affiches est organisé afin de valoriser la langue et la culture créoles à travers la créativité des élèves.

Article 2 – Public concerné

Le concours est ouvert à tous les collégiens et lycéens, et plus particulièrement aux élèves suivant un enseignement de créole. La participation peut être individuelle **ou** collective, dans la limite de quatre élèves maximum par groupe.

Les enseignants qui encadrent sont invités à retourner, au plus tard le **vendredi 6 mars 2026**, par courriel à sarah.mozar@ac-guadeloupe.fr, l'identité des élèves inscrits, en précisant s'ils concourent individuellement ou en groupe, ainsi que leur classe et le nom de leur établissement (cf article 6).

Article 3 – Thème

Les participants doivent réaliser une affiche en lien avec le thème de la semaine académique du créole. La circulaire académique propose de nombreux sous-thèmes et constitue un point d'appui important pour aider les élèves à choisir et à approfondir leur sujet.

Article 4 – Nature des productions

L'affiche peut prendre différentes formes : création artistique (dessin, peinture, collage, etc.) **ou** montage photographique **ou** création numérique **ou** création hybride combinant plusieurs de ces formes.

Les formats autorisés sont A4 ou A3.

Contact : sarah.mozar@ac-guadeloupe.fr

Article 5 – Contenu obligatoire

Chaque affiche devra obligatoirement être accompagnée :

- d'un texte, rédigé en créole d'environ 200 à 250 mots
- **ou** d'un enregistrement audio en créole (1 minute à 2 minutes maximum)

Le texte ou l'audio doit aider à comprendre l'affiche.

Le texte ou l'audio devra explorer **au moins deux idées** importantes en lien avec le thème.

Article 6 – Modalités de remise des productions

Les productions accompagnées de l'autorisation parentale devront être transmises au plus tard le **mercredi 18 mars 2026**, soit par courrier au rectorat à l'attention de Sarah Mozar, IA-IPR en charge de l'enseignement du créole, soit par courriel à sarah.mozar@ac-guadeloupe.fr.

Les participants devront impérativement préciser, dans leur envoi, les informations suivantes :

Participation individuelle :

Nom et prénom / Âge / Téléphone et/ou courriel / Établissement / Niveau de classe

Participation en équipe :

Noms et prénoms des membres de l'équipe / Âge / Téléphone et/ou courriel de chaque membre / Établissement / Niveau(x) de classe

Article 7 – Jury

Les productions seront examinées par un jury pluridisciplinaire et pluricatégoriel composé de professionnels de l'éducation.

Article 8 – Valorisation des productions

Les affiches réalisées feront l'objet d'une exposition au rectorat ; et, le cas échéant, d'expositions dans les EPLE volontaires.

Article 9 – Acceptation du règlement

La participation au concours vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

Autorisation parentale

Concours d'affiches

Semaine inter-académique du créole

23 au 27 mars 2026

Thème :

« Lanmè Gwadloup : chimen, mémwa é kréyasyon, ant léritaj a yè é omildéfi a jòdi é dèmen »

Je soussigné(e)

responsable légal(e) de l'élève :

Nom et prénom :

Classe :

Établissement :

autorise mon enfant à participer au concours d'affiches organisé dans le cadre de la semaine inter-académique du créole 2026.

J'autorise également :

l'exposition de sa production au rectorat et/ou dans les établissements scolaires